



Formation des juges TRAMPOLINE 2018/2019

Responsable régional

JUGES TRAMPOLINE :

Alexandre WENGER

wengeralexandr@gmail.com

Coordonnateur de formation :

Patrice MYLLER

patrice.myller@ffgym.fr

Tél : 06.33.95.26.46

Secrétariat de formation :

Andrea PUYO

[a.puyo@nouvelle-aquitaine-](mailto:a.puyo@nouvelle-aquitaine-ffgym.fr)

ffgym.fr

Tél : 05.57.26.44.15

En Trampoline, les compétitions ne pourraient pas avoir lieu sans la présence des juges. Ces derniers procèdent à la notation de mouvements effectués par les gymnastes pour déterminer les notes de départ (somme des difficultés des éléments présentés) et les notes d'exécution (somme des fautes observées), des fautes de déplacement, et le calcul du temps de vol. Il existe plusieurs niveaux de juges au sein de la FFGym, du niveau régional au niveau international.

Tous les 4 ans, tous les juges, quel que soit leur niveau, ont obligation de se recycler afin de se tenir au courant des dernières réglementations en vigueur tant sur le plan national qu'international.

Vous souhaitez vous aussi vous impliquer dans nos compétitions en devenant juge ? La formation juge est une formation fédérale diplômante ou continue permettant de juger lors des compétitions officielles de la Fédération Française de Gymnastique.

Public concerné : à partir de 15 ans (né(e) en 2004), être licencié(e) à la FFGym

JUGE TRAMPOLINE – NIVEAU 1 & 2

Une seule formation en région.

Volume de formation : 24H30

Coût : 54€ par candidat(e) plus le coût du livret de juge, (Règlement uniquement sur facture.)

Dates de la formation

- 17-18/11/2018 à PESSAC (33)
- 08-09/12/2018 à PESSAC (33)

EXAMEN : 09/12/2018 (après-midi) à PESSAC (33)

Inscription JUGE TRAMPOLINE N 1&2 : ICI



Date limite d'inscription : 26/10/2018